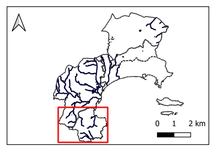
Cartographie de l'aléa ruissellement pour une pluie exceptionnelle de forme identique à celle de 2015 sur le territoire de la CAPL

Cartographie de l'aléa ruissellement (croisement hauteur-vitesse)

CANNES PAYS DE LERINS

Légende

- Limites de la zone d'étude
- Limites communales
- Bâti
- Limites parcellaires
- Plan d'eau
- Réseau hydrographique principal
- Emprise du zonage du PPRI
- Axes de ruissellement naturels alimentés par un sous-bassin versant d'au moins 1 ha



Aléa ruissellement

Grille d'aléa			
Hauteur de submersion en cm	> 50	Ecoulements forts, avec fortes hauteurs de submersion (risque de noyade)	Ecoulements très forts, avec fortes vitesses et fortes hauteurs (risque de noyade et d'emportement)
	20-50	Ecoulements conséquents (sans grand danger)	Ecoulements forts, avec fortes vitesses (risque d'emportement)
	< 20	Ecoulements limités (pour tout projet)	
		0-0.5	> 0.5
		Vitesses d'écoulement en m/s	

Ouvrages de passage sous remblais

- Ecoulements limités
- Ecoulements conséquents (sans grand danger)
- Ecoulements forts, avec fortes vitesses (risque emportement)
- Ecoulements forts, avec fortes hauteurs de submersion (risque de noyade)
- Ecoulements très forts, avec fortes hauteurs et fortes vitesses (risque de noyade et d'emportement)

Echelle : 1 / 5 000

Version	Date	Réalisation	Validation	
1	16/03/2022	CM	QS	sepia *19 rue du lac Saint-André* *Savoie Technolac* *73370 Le Bourget du Lac*

0 500 1,000 m

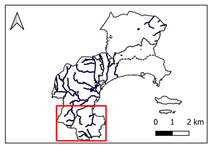
Cartographie de l'aléa ruissellement pour une pluie exceptionnelle de forme identique à celle de 2015 sur le territoire de la CAPL

Cartographie de l'aléa ruissellement : Hauteur de submersion

CANNES PAYS DE LÉRINS

Légende

- Limites de la zone d'étude
- Limites communales
- Bâti
- Limites parcellaires
- Plan d'eau
- Réseau hydrographique principal
- Emprise du zonage du PPRI
- Axes de ruissellement naturels alimentés par un sous-bassin versant d'au moins 1 ha



Hauteurs maximales de submersion

- Inférieures à 5 cm
- Entre 5 et 20 cm
- Entre 20 et 35 cm
- Entre 35 et 50 cm
- Entre 50 cm et 1 m
- Entre 1 et 2 m
- Supérieures à 2 m

Hauteurs d'eau dans les ouvrages de passage sous remblais

- Inférieures à 5 cm
- Entre 5 et 20 cm
- Entre 20 et 35 cm
- Entre 35 et 50 cm
- Entre 50 cm et 1 m
- Entre 1 et 2 m
- Supérieures à 2 m

Echelle : 1 / 5 000

Version	Date	Réalisation	Validation	
1	14/04/2022	CM	QS	sepia *19 rue du lac Saint-André* *Savoie Technolac* *73370 Le Bourget du Lac*

0 500 1,000 m

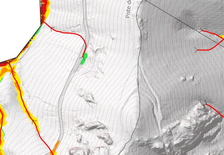
Cartographie de l'aléa ruissellement pour une pluie exceptionnelle de forme identique à celle de 2015 sur le territoire de la CAPL

CANNES PAYS DE LÉRINS

Cartographie de l'aléa ruissellement : Vitesses d'écoulement

Légende

- Limites de la zone d'étude
- Limites communales
- Bâti
- Limites parcellaires
- Plan d'eau
- Réseau hydrographique principal
- Emprise du zonage du PPRI
- Axes de ruissellement naturels alimentés par un sous-bassin versant d'au moins 1 ha



Vitesses maximales d'écoulement

- Inférieures à 0.2 m/s
- Entre 0.2 et 0.5 m/s
- Entre 0.5 et 1 m/s
- Supérieures à 1m/s

Vitesses d'écoulement dans les ouvrages de passage sous remblais

- Inférieures à 0.2 m/s
- Entre 0.2 et 0.5 m/s
- Entre 0.5 et 1 m/s
- Supérieures à 1m/s

Echelle : 1 / 5 000

Version	Date	Réalisation	Validation	
1	14/04/2022	CM	QS	sepia 19 rue du lac Saint-André Savoie Technolac 73370 Le Bourget du Lac

0 500 1,000 m

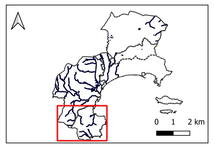
Cartographie de l'aléa ruissellement pour une pluie trentenale sur le territoire de la CAPL

Cartographie de l'aléa ruissellement : Emprise de l'inondation

CANNES PAYS DE LERINS

Légende

- Limites de la zone d'étude
- Limites communales
- Bâti
- Limites parcellaires
- Plan d'eau
- Réseau hydrographique principal
- Emprise du zonage du PPRI
- Axes de ruissellement naturels alimentés par un sous-bassin versant d'au moins 1 ha



Emprise de l'aléa ruissellement

- Pour une pluie trentennale
- Pour une pluie exceptionnelle de forme identique à celle de 2015

Echelle : 1 / 5 000

Version	Date	Réalisation	Validation	
1	14/04/2022	CM	QS	sepia *19 rue du lac Saint-André* *Savoie Technolac* *73370 Le Bourget du Lac*

0 500 1,000 m